

Tableau EN7: Intensité des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation, par région d'exploitation, 2009-2019

Région d'exploitation ou d'activités	Unités	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
National	Éq. CO2 grammes/RTK	n.a.	n.a.	n.a.	1161	1151	1100	1089	1047	1053	1019	1014
International	Éq. CO2 grammes/RTK	n.a.	n.a.	n.a.	876	865	847	847	827	792	768	779
Total	Éq. CO2 grammes/RTK	1002	982	976	960	951	923	916	885	860	832	837

Remarque: RTK = Revenus-tonnes-kilomètres, RPK = Revenus-passagers-kilomètres. Les RTK sont inclusifs du poids des marchandises et des passagers. Les RTK relatives au transport de passagers se calculent en multipliant les RPK par 100 kg (ou 0,1 tonne), soit la convention adoptée dans l'industrie pour le poids moyen d'une personne, bagages y compris.
 Source: Plan d'action du Canada pour réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation - Les rapports annuels